

DÉCLARATION DE TRAVAUX

(ARTICLE 49 du Code des Postes et des Communications Électroniques)

Destinataire :

CONSEIL GÉNÉRAL DE VENDÉE
40 rue du Maréchal Foch
85 000 La Roche-sur-Yon
Courriel : l49@cg85.fr



1 – DÉCLARANT

Maître d'ouvrage : Maître d'œuvre :

Dénomination : Commune de SAINT MARTIN DES NOYERS

Contact (Nom, prénom) : Monsieur Daniel MENANTEAU (maire)

Adresse (numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune) : 28 rue de l'église - BP13

85140 - SAINT MARTIN DES NOYERS

Téléphone : 02 51 07 82 60

Courriel : Mairie-de-st-martin-des-noyers-85@wanadoo.fr

2 - TRAVAUX À RÉALISER

Adresse (numéro, nom de la voie) ou localisation cadastrale (subdivision, numéro de parcelle, section, lieu-dit) :

Localisation : Rues René Couzinet, du Docteur Gauducheau et du Père Monnereau

Commune : SAINT MARTIN DES NOYERS Code Postal : 85140

Type de travaux : Intervention sur voirie existante Création de voirie Création de réseau

Type d'ouvrages : Réseaux d'assainissement Réseaux d'eau potable Réseaux électriques

Réseaux de gaz Réseaux de communications électroniques

Autres réseaux :

Nature des travaux : Aménagement de voirie

Linéaire construit : 750 mètres Date des travaux : 2013

3 – INFORMATIONS DEMANDÉES

- Plan de situation désignant la position des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques projetés. L'échelle du plan doit être comprise entre le 1/5000^e et le 1/25000^e.
- Plans électroniques (au format .DWG géoréférencé) des travaux à réaliser.

Conformément à l'article 49 du Code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n°2010-726 du 28 juin 2010, cette déclaration fera l'objet d'une publicité auprès des collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.